

Journals

No. 104

Monday, October 29, 2001

11:00 a.m.

Journaux

N^o 104

Le lundi 29 octobre 2001

11 heures

The Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Thereupon, Mr. Bélair (Timmins — James Bay), Deputy Chairman of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to Standing Order 8.

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice and Human Rights of Bill C-264, An Act to amend the Marriage (Prohibited Degrees) Act (marriage between persons of the same sex).

Mr. Robinson (Burnaby — Douglas), seconded by Ms. Davies (Vancouver East), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration of the Business of Supply.

Mr. Tremblay (Lac-Saint-Jean-Saguenay), seconded by Ms. Lalonde (Mercier), moved, — That this House call upon the government to review its international aid policy with a view to substantially increasing the funds available for Canadian humanitarian aid, particularly in the context of the military interventions in Afghanistan, and to increasing the level of its aid for development to 0.7% of GDP, as recommended by the United Nations.

Debate arose thereon.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That at the conclusion of the debate on the motion presented today in relation to the Business of Supply, all questions necessary to dispose of the motion be deemed put and a recorded division be deemed requested and deferred until Tuesday, October 30, 2001, at the expiry of the time provided for Government Orders.

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M. Bélair (Timmins — Baie James), Vice-président des comités pléniers, assume la présidence, conformément à l'article 8 du Règlement.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des droits de la personne du projet de loi C-264, Loi modifiant la Loi sur le mariage (degrés prohibés) (mariage entre personnes du même sexe).

M. Robinson (Burnaby — Douglas), appuyé par M^{me} Davies (Vancouver-Est), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

M. Tremblay (Lac-Saint-Jean-Saguenay), appuyé par M^{me} Lalonde (Mercier), propose, — Que la Chambre exhorte le gouvernement à revoir sa politique relative à l'aide internationale dans le but d'augmenter substantiellement les fonds prévus pour la participation humanitaire du Canada, notamment dans le contexte des interventions militaires en Afghanistan, et de porter le volume de son aide au développement à la hauteur des standards de 0,7% du PIB, tel que le réclame l'Organisation des Nations Unies.

Il s'élève un débat.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Qu'à la fin du débat sur la motion relative aux travaux des subsides présentée aujourd'hui, toute question nécessaire pour disposer de la motion soit réputée mise aux voix et le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'au mardi 30 octobre 2001, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Tremblay (Lac-Saint-Jean — Saguenay), seconded by Ms. Lalonde (Mercier), in relation to the Business of Supply.

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. MacKay (Pictou — Antigonish — Guysborough), seconded by Mrs. Wayne (Saint John), Bill C-406, An Act to amend the Divorce Act (custody of grandchildren), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Pursuant to Standing Order 39(7), Mr. Jordan (Parliamentary Secretary to the Prime Minister) presented the return to the following question was made an order for return:

Q-18 — Ms. Girard-Bujold (Jonquière) — For the fiscal years 1997-1998 and 1998-1999, can the government provide a detailed list of all funds paid by departments and Crown corporations to the 75 ridings in Quebec and the 17 administrative regions in Quebec, indicating separately the amounts paid out by the federal government in employment insurance and old age pensions to the 75 ridings in Quebec and the 17 administrative regions in Quebec? — Sessional Paper No. 8555-371-18.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Tremblay (Lac-Saint-Jean — Saguenay), seconded by Ms. Lalonde (Mercier), in relation to the Business of Supply.

The debate continued.

At 6:15 p.m., pursuant to Standing Order 81(16), the Acting Speaker interrupted the proceedings.

Pursuant to Order made earlier today, the question was deemed put on the motion and a recorded division was deemed demanded and deferred until Tuesday, October 30, 2001, at the expiry of the time provided for Government Orders.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Tremblay (Lac-Saint-Jean — Saguenay), appuyé par M^{me} Lalonde (Mercier), relative aux travaux des subsides.

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. MacKay (Pictou — Antigonish — Guysborough), appuyé par M^{me} Wayne (Saint John), le projet de loi C-406, Loi modifiant la Loi sur le divorce (garde des petits-enfants), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

Conformément à l'article 39(7) du Règlement, M. Jordan (secrétaire parlementaire du Premier ministre) présente la réponse à la question suivante, transformée en ordre de dépôt de documents :

Q-18 — M^{me} Girard-Bujold (Jonquière) — Pour les exercices financiers de 1997-1998 et de 1998-1999, le gouvernement peut-il fournir une liste détaillée de tous les montants versés par les ministères et les sociétés de la Couronne dans les 75 circonscriptions du Québec et dans les 17 régions administratives du Québec, en indiquant séparément les montants versés par le gouvernement fédéral en assurance-emploi et en pensions de vieillesse dans les 75 circonscriptions du Québec et dans les 17 régions administratives du Québec? — Document parlementaire n^o 8555-371-18.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Tremblay (Lac-Saint-Jean — Saguenay), appuyé par M^{me} Lalonde (Mercier), relative aux travaux des subsides.

Le débat se poursuit.

À 18 h 15, conformément à l'article 81(16) du Règlement, le Président suppléant interrompt les délibérations.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la motion est réputée mise aux voix et le vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mardi 30 octobre 2001, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

ADJOURNMENT

At 6:17 p.m., the Acting Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

AJOURNEMENT

À 18 h 17, le Président suppléant ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

